

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	19 (1911)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Orbe sous les sires de Montbéliard et de Chalon d'après les comptes inédits de la ville
<b>Autor:</b>	Barbey, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-17785">https://doi.org/10.5169/seals-17785</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

ORBE SOUS LES SIRES

DE MONTBÉLIARD ET DE CHALON

*d'après les comptes inédits de la ville.*

(Suite.)

---

Marguerite de Montbéliard n'exerça pas longtemps ses droits de suzeraine sur Orbe. Elle mourut en 1410, à peine âgée de vingt ans. Nous ne voulons pas refaire après de Gingins l'historique des difficultés innombrables auxquelles donna lieu sa succession, car elle mourait sans enfants. Ce fut son beau-frère, Louis de Chalon Arlay, prince d'Orange, époux de Jeanne de Montbéliard, qui se trouva finalement investi partiellement de la seigneurie d'Orbe dès 1414, et totalement en 1424. La vie aventureuse de ce personnage, sa puissance et ses richesses, qui en firent un des plus grands seigneurs de la fin du moyen âge, ont été l'objet d'un travail spécial de notre part, qui nous dispense de nous étendre longuement sur lui ici. En parcourant les diverses matières de ces comptes, nous aurons l'occasion de citer son nom et d'étudier ses relations avec ses sujets d'Orbe. Si ceux-ci eurent parfois à subir le contre-coup des entreprises guerrières que tenta Louis de Chalon, dans ses

années de jeunesse, ils n'entretinrent pas moins des rapports amicaux avec leur seigneur, le prince d'Orange.

Mais après la mort de ce dernier, survenue à Nozeroy, dans le Jura, au mois de décembre 1463 et annoncée aux habitants d'Orbe par le glas funèbre de la grande cloche, qui sonna un jour entier, des querelles affligeantes éclatèrent entre les enfants du prince d'Orange, querelles qui eurent leur répercussion à Orbe, et dont les comptes de la ville ont gardé l'écho. Il s'agissait précisément de la possession de cette seigneurie. Le fils aîné du prince, Guillaume, né d'un premier mariage, caractère violent, emporté, refusa d'admettre les clauses du testament de son père, qui léguait la terre d'Orbe à Hugues ou Huguenin de Chalon, son fils cadet.

A peine les funérailles du prince étaient-elles accomplies, que Guillaume dépêcha à Orbe un de ses affidés, le sire de Moncler, et quelques mois plus tard, il entrait en personne à Orbe, pour y recevoir le serment de fidélité des habitants, tandis que son malheureux cadet errait en France, à la recherche d'un appui.

A Orbe, les gouverneurs Pierre de la Combe et Claude Darbonnier, qui n'ignoraient pas les volontés du feu prince, furent dans l'embarras. Le dimanche 18 décembre 1463, ils tinrent conseil pour savoir ce que l'on répondrait aux propositions de Guillaume de Chalon. Instruits des actes violents de celui-ci, ils décidèrent de céder à la force, de prêter le serment requis, puis, le 19 avril 1464, comme on annonçait l'approche du nouveau prince d'Orange, avec une nombreuse suite, ils sortirent à sa rencontre avec Jaquet et Pierre d'Arnex, Pierre Costable et Jean de Jougne, notables de la ville. Le prince fut gratifié ce même jour d'un présent de quatre anguilles achetées à Yverdon, et qui se montaient à la somme de 48 sous.

*Compte de 1463* : A Pierre Saget, le mardi aprest feste Concepcion Nostre Dame (13 décembre 1463<sup>1</sup>) pour despens fait chiez le dit Pierre par Vuillaume Brochet, Jacques Gil-liet, Janynet Violet, Bessenczon de Sains-Etienne, Jehan Aubry et le vaulet (valet) de Combaz, qui sonarent tot le jour pour monseigneur le prince, cui (auquel) Dieu facze marcy, quand l'on disit que il estoit trappasseir, v s.

A Jaquet Borgeis, la dimenche avant feste Nativiteir Nostre Seigneur (18 décembre 1463) pour despens fait chiez ledit Jaquet par messire Jehan Blanchet et les deux gou-verneurs, qui eurent conseil come l'on devoit respondre eis (aux) gens de monseigneur le prince, se vinoent (venaient) Orbe pour prendre possession.

A maistre Jaquet Burjot, pour ce que il az eu penne de faire et signyer les instruments du serement que les gover-nour firent en la main de Mons. de Moncler, pour et aut non de mont très redoubté seigneur le prince de Orenge et ausy du serement qu'il firent le chastellain et ly lieutenant, vjs.

Le jeudi avant feste Saint Georges (10 avril 1464) à Guillaume Archant, pour despens fait chiez le dit Guillaume par Jaquex d'Arnex, Piere d'Arnex, Piere Costable et Jehan de Joigne, qui furent au devant de mons. le prince d'Orenge, qui vegny Orbe celuy jour, xvij d.

A Piere Auberjonne et à Piere Joctet, pour quatre anguilles données à mons. le prince, le jeudi susdit, achitées par Glaude Darbonnier et Piere Costable, xlviij s.

La dimenche avant feste Saint Georges (22 avril 1464) à Bonnefon, secrétaire de mons. le prince d'Orenge, pour

<sup>1</sup> Cette date ne nous satisfait pas complètement. Louis de Chalon Arlay serait mort le 3 décembre 1463. Or, il ne fallait pas plus de quarante-huit heures pour porter la nouvelle de son décès de Nozeroy à Orbe. D'autre part, l'historien franc-comtois Clerc, sur lequel s'appuie de Gingins pour accepter cette date, est en contradiction avec l'*Art de vérifier les dates*, qui fixe ce décès au 13 décembre. Dans ce dernier cas, il faudrait admettre que la cloche funèbre sonna à Orbe, le jour où le prince entrait en agonie.

l'instrument du serement que la ville fit à mondit s<sup>r</sup>, présent Jaquex d'Arnex, Estevenyn de Joigne et Piere Maulparlent à Granson, ijij s.

Mais Hugues de Chalon n'entendait pas se laisser dépouiller sans résistance. Il avait pour lui prêter main-forte un ancien serviteur de son père, l'écuyer Pierre de Jougne. Conseillé par lui, il réussit, grâce à un coup de main hardi, à s'emparer d'Orbe<sup>1</sup> et à en chasser les officiers de son frère Guillaume de Chalon, malgré la présence d'un capitaine délégué spécialement par le duc de Bourgogne pour mettre la ville en état de défense. Mais cette occupation d'Orbe par Hugues de Chalon fut bien précaire, car l'arrivée d'un bailli du duc de Bourgogne avec des pouvoirs étendus le força de s'enfuir en Savoie. Les comptes de la ville nous mettent au courant de ces péripéties. Quelque bref qu'ait été le séjour du sire de Chalon à Orbe, les habitants ne manquèrent pas de lui faire un « don agréable de quarante livres » et de le défrayer lui et ses gens.

*Compte de 1465* : Chiez Pierre Saget pour duz pot de vin et ung dimyez (demi) pain beuz et mangiez le venredi avant feste Marie Magdeleine (19 juillet 1465) que la plus grande partie du conseil fut ensemble chiez le dit Piere pour la lectre que ly recepvour (receveur, monstra sus le fait de la garde de la ville et fut délibéré de gardé jour et nuyt, xv d.

Chiez Pierre Saget, pour despens fait chiez le dit Piere, à ung marendon (repas) pour la plus grand partie du conseil et le capitan novel appellé Glaude de Saint-Priez<sup>2</sup> et ses compagnyon, quand ly dit capitan ordonna de faire plussieurs ordonnances par luy ballié en escript, et ly fut prié par tout

<sup>1</sup> Là encore nous hésitons sur la date de cette expédition d'Hugues de Chalon sur Orbe, tentée avec Pierre de Jougne et des mercenaires de la Suisse allemande. De Gingins, dans son *Histoire d'Orbe*, p. 78, la place au 8 août 1464, puis dans ses *Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Chalon dans le Pays de Vaud*, au mois d'août 1465.

<sup>2</sup> Envoyé à Orbe par le duc de Bourgogne.

le conseil que fit plus gracieusement qui porroit, le jeudi  
feste Saint Jaquex et Saint Christofle (25 juillet 1465),

iiij s. vj d.

En présence de toute la population, des pierres furent  
hissées sur la porte Paillardet, destinées à être précipitées  
sur l'assaillant. Des meurtrières furent pratiquées à côté des  
poternes.

A Jehan Hoular, maczon, pour dues jornées mises en fai-  
sant les cagnonières l'une devant l'autre en la petite forge  
de Bertrand Balleson, ordonnées par le capitain, vj s.

Chiez Pierre Saget, le londi aprest feste Saint Germain  
(5 août 1465), que mons. de Font veint en ceste ville de  
part mons. le prince d'Orenges, et nous exposaz biaucox  
d'ordonnances de part mondit s<sup>r</sup> pour la fortiffication de la  
ville, présent une grand partie du conseil, xvij d.

Tandis que se font ces préparatifs de défense, surgit la  
petite armée d'Hugues de Chalon, qui vient de surprendre  
Grandson, et qui se compose de soldats savoisiens, vaudois  
et bernois. Pierre de Joigne, qui la commande, s'empare  
sans trop de difficulté de la ville et du château d'Orbe.

A Mermiez Chastillion et à Piere Grand Renaul, tramis  
(envoyés) de part la ville vert Granson, pour savoir nouvelle  
se mons. d'Orbe<sup>1</sup> aveis mis le siège devant Granson,

v s. vij d.

Piere de la Comba tramis à Joigne porté une lectre à  
mons. d'Orbe, de part les Bernez, ij s.

A Jehan Costable, pour six pot de vin donné eis (aux)  
Berne de part la ville, iiij s. vj d.

A Piere Barat, pour une pièce de chaîne (chêne) pour  
faire la barre de la porte du grand pont, que les gens d'ar-  
mes avoient rompue, ij s.

A Mons. Hugonyn de Chalon, seigneur d'Orbe, par don  
agréable a luy fait par tout le conseil, le jour Assumption

<sup>1</sup> Hugues de Chalon.

Nostre Dame (15 août 1465), XL livres.

Chiez Piere Saget pour despens fait chiez le dit Piere par les gens d'armes de mons. d'Orbe en plusieurs particules,

xxxv s.

Chié Guillaume Lartan, pour despense fait chiez le dit Guillaume, tam par mons. d'Orbe comme par ses gens d'armes, le jeudi tout le jour et venredi jusque aprest digné avant feste Sainct Lorent (8 et 9 août 1465), tam en vin, cher (viande), fromage, oust (œufs!) chandele, comme estache (attache) de chevaul, cartulé et taxé par Piere d'Arnex, Piere de la Combe et Glaude Darboner, xij l. x s. vj d.

Pour xvij vere rompuz par les Alamans et ou chastel, tam petit come grand, ij s. vij d.

A peine les soldats d'Hugues de Chalon ont-ils déguerpi d'Orbe, qu'arrive l'envoyé du duc de Bourgogne. Son premier soin est de rétablir les armes du duc sur les portes de la ville et du château, en signe de prise de possession, puis d'ouvrir une enquête sur les actes de pillage reprochés au sire d'Orbe.

A Piere Saget, pour despense faite par les official de Mons. de Borgony, qui mirent les armes du dit mons. de Borgogne eis portes de la ville et du chastel, le mardi avant feste Assumption Nostre Dame (13 août 1465).

Chiez Piere Baudin, pour despens fait chiez le dit Piere pour le procureur de mons. de Borgogne, ij s.

Chiez Piere Borgognyon, pour plussieurs gentilhomes et lour servitour en sa maison, logié avec plussieurs chevaul,

liiiij s.

A Antoine Bertrand, pour plussieurs gentilhomes et lour servitour en sa maison logiez et lour chevaul, xxxj s. viij d.

Chiez Piere Bolliat, pour les official de mons. de Borgogne, tam en vin, aveina (avoine) et ferrure de chevaul, quant il mirent ceste ville en la main de mons. de Borgogne,

iiij s. v d.

Au mois d'octobre, le duc de Bourgogne déléguà à Orbe un nouvel officier, François de Menthon, pour presser l'enquête.

xiiij S.

Cette saisie d'Orbe, opérée par le duc de Bourgogne à son profit, était loin de satisfaire Guillaume de Chalon. Aussi, celui-ci s'employa-t-il énergiquement à revendiquer ses droits sur cette terre, et le 31 janvier 1466, il obtenait gain de cause. Le duc de Bourgogne consentait à lever le séquestre et à remettre Guillaume en possession d'Orbe. En même temps, il faisait rendre par son parlement de Dôle une sentence de bannissement contre Hugues de Chalon. Trois fonctionnaires de Guillaume de Chalon, Oudot de Doubs, Jean de Champagnole et Jean d'Arguel, jadis emprisonnés par Hugues et emmenés dans une forteresse du Jura, venaient d'être délivrés et reconduits à Orbe<sup>1</sup>.

*Compte de 1465-1466*: A Piere Saget pour quatre pot de vin donnés à Guillemyn Jaquemet et à ses compagnyon quant il amenaz les prisonier à Orbe, le jour feste Saint Nicolas (6 décembre 1465), ij s. ij d.

ii s. ii d.

Cette fois, Guillaume de Chalon ne jugea pas nécessaire de venir en personne recevoir à Orbe le nouveau serment de ses sujets ; il y envoya, nous disent les comptes, son bâtard :

*Compte de 1465-1466* : Chiez Pierre Saget pour dus pot de vin beuz par une partie du conseil, quand mons. le bastar requery de part mons. le prince d'Orenges, le serement à tous les habitants d'Orbe, le mardi aprest Nativité Saint Jehan Baptiste (1<sup>er</sup> juillet 1466).

<sup>1</sup> Les noms nous sont fournis par de Gingins, *Histoire d'Orbe*, p 176.

La mort du duc de Bourgogne Philippe le Bon, survenue en 1467, modifia derechef la situation. Le nouveau duc Charles le Téméraire, désireux d'aplanir les difficultés entre les divers membres de cette maison de Chalon qu'il affectionnait, s'employa énergiquement à régler le partage de cette succession malheureuse, si bien qu'en 1470, Hugues de Chalon, quittant sa terre d'exil, la Savoie, rentra à Orbe en un cortège solennel et avec l'assentiment de son suzerain. Pendant cinq années, il administra paisiblement ses seigneuries vaudoises, jusqu'à ce qu'en entraîné dans la grande aventure de Charles le Téméraire, il paya sa fidélité au duc en perdant définitivement et injustement ces mêmes terres, qui lui furent enlevées par les confédérés bernois et fribourgeois.

En 1475, Orbe fut assiégée et pillée par leurs bandes. L'année suivante, la ville joua un rôle très important dans la guerre qui fut marquée par les batailles de Grandson et de Morat. Charles le Téméraire, avec toute sa suite, y séjourna du 12 au 19 février 1476. Après la déroute de Grandson du 2 mars, il y apparut de nouveau avant d'aller établir son camp à Lausanne.

Les extraits de nos comptes sont relatifs à cette époque.

Les gens d'Orbe, sans nouvelles exactes des belligérants, sont plongés dans de grandes perplexités. Ils reçoivent à la fois dans leurs murs des Bourguignons et des Confédérés. Du 11 au 14 mars, Charles le Téméraire, logé au château d'Orbe, accueille des envoyés suisses (des *Allemands*) et le conseil de la ville s'empresse de leur offrir le pain et le vin traditionnels. Enfin, on répare tant bien que mal les fortifications de la ville, brûlées l'année précédente.

*Compte de 1476* : A Pierre Borgonyon, pour dépense faite chiez le dit Pierre par nobles Jaquex et Pierre d'Arnex, Hugonin de Villete et plusieurs autres.. quant Jehan de Coppet

vigne (vint) dire que mons. le ballif de Vaux luy avoit dit  
que nous myons (menions) des vivres à Joigne ij s.

A Pierre Séchaul, pour une sarrure misse à la pourte du  
pont de pierre et une clé faicte à l'autre sarrure à la dicté  
porte et dues clées à l'autre porte dudit pont et une clée et  
le verroux de la porte vers les molins, par le commandement  
de noble homme Pierre d'Arnex, Pierre de Giez, Pierre de  
la Combaz et Jehan Mausan xiiij s.

A Jehan Bolliat, tramis à Gransson, la dimanche deis  
Bordes (3 mars 1476) porté une lectre à Jehan Clavenel pour  
avoir novelles ses (si) les Alemans devoyent venir à Genève  
pour l'argent que ceux de Genève lour devoyent, pour doubte  
que ne passissent par Orbe<sup>1</sup> xvij d.

A Pierre Séchaul pour mectre ung verroux à la porte Pal-  
liardet xvij d.

A Jehan Bolliat, tramis à Bioles, (Bioley) pour porté une  
lectre à noble homme Jaquex de Bayves, pour savoir ses les  
Alemans venent ont pays, pour avoir conseil avet le dit noble  
Jaquex iij s.

A Pierre Borgonyon, pour despens fait chiez le dit Pierre  
pour trois Alamans qui veinrent le mardi aprest la dimenche  
de Reyminiscere (12 mars 1476) par le commandement de  
tout le conseil xvij s.

A Piere Séchaul pour une clée et pour alongier le verroux  
et aloier la sarrure de la porte de l'ospitaul ij s. vj d.

A Jehan Saguenet pour ung canon qui estoit demoré ou  
chastel et luy boler (!) mine xij s.

A ung héraulx de part messieurs de Berne pour ung digné  
de luy et son chevaux et neuf sols à luy donné par l'ordon-  
nance de tout le conseil xij s.

<sup>1</sup> Les Confédérés réclamaient depuis plusieurs mois aux Genevois une forte somme d'argent et menaçaient la ville d'une attaque. Voir sur ce sujet le tome II des *Registres du Conseil de Genève*, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie.

A Pierre Borgonyon pour despens fait chiez le dit Pierre par une tromppete et son vaulet qui estoient de part le Roy et Pierre de la Grange vj s.

A Pierre Costable, tramis à Joigne, pour savoir novelles vers Yvonet Fellin pour ung jour v s.

A Jehan de Painerne pour vin que donna à boire ès Alamans quant les Alamans vinrent à Orbe xv s.

A noble Pierre Costabloz et à Jehan Mausam tramis à Berne et à Fribourg pour parler à Messieurs pour savoier (savoir) leur bon voloier pour la garnison qui estoit à Joigne, en il (y) demorent cinq jour lxx s.

Pour pesson donné à mons. avoy (avoyer) de Fribourg xx s.

A Piere Costabloz tramis à Fribourg pour dire à Messieurs comme les Borgonyons avoyent pris les Français eis places de Borgonye, pour deux jours xiiij s.

De Gingins a raconté avec tant de détails cette première conquête d'une partie du pays de Vaud par les Confédérés que nous nous abstiendrons d'y revenir. Nous avons voulu seulement signaler dans ce premier chapitre les faits nouveaux que nous fournissaient les comptes de la ville d'Orbe en ce qui concernait la domination des sires de Montbéliard et de Chalon.

Le traité de Fribourg du 12 août 1476, qui suivit la bataille de Morat, enleva aux Chalon leur dernière espérance, puisqu'il adjugea la terre d'Orbe aux deux villes de Berne et de Fribourg.

Alors commence pour Orbe une nouvelle ère, qui fera l'objet d'une seconde étude. Mais, auparavant, nous nous trouvons obligé de reprendre l'histoire intérieure de la ville à l'époque où commencent nos comptes, c'est-à-dire en 1404, et de tirer de ceux-ci les nombreux détails curieux, de nature à l'enrichir.

(*A suivre.*)

F. BARBEY.